



COMPTE RENDU

Réunion CD du Jeudi 07 Avril 2022

Au Centre Léo Lagrange - Salle de la Ludothèque

Présents : Yves Lallemand, Denis Mygardon, Sylvie Del Misser, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Virginie Vauthier, Christian Wenner, Daniel Lecoanet, Vincent Ballongue.

Absent Excusé : Fabien Parisse

Heure de début : 20h – **Heure de fin :** 23h30

Ordre du Jour :

- 1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- 2 - CR de la réunion avec Madame Seyriès, adjointe au maire d'Epinal
- 3 – Foire aux Associations en Septembre
- 4 - Dossier d'inscription et tarification 2022-2023
- 5 - Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

Achats réalisés :

- Commande de 8 shorty et de 3 combinaisons de plongée femme passée au profit de la commission technique et de l'apnée, reçue en partie seulement car tous les articles ne sont pas disponibles. Le reliquat sera disponible vers le 20 mai.
- Renouvellement des trousse de secours : 1 sac commandé et reçu ainsi que des consommables utilisables pour la plongée et l'apnée.

Subventions et recettes

Le club a reçu le versement de la subvention pour l'année 2022 de la Mairie d'Epinal, d'un montant de 1 950.00 € (subvention qualifiée d'exceptionnelle par la mairie car demandée hors délais par le CPSE) ainsi que le règlement de la facture de Mendès France d'un montant de 2 830.00 €.

Composition du CD :

Pour le moment, le CD est toujours composé de 10 membres.

Un poste a été proposé à Pierre-Alain Libis en tant que Trésorier de la Commission Photo/Vidéo qui a décliné la proposition pour des raisons professionnelles.

Les statuts prévoient dans ce cas de figure de faire entrer des membres par cooptation. Yves propose Lucie Lindner étudiante en STAPS et présente au club depuis plusieurs années.

En ce qui concerne la Commission Technique, Jean Louis Duren sollicité par Yves est d'accord pour occuper le poste de Président de cette commission. Sylvie accepte de se charger du poste de Trésorière. Lydie, trésorière de la commission apnée accepte la fonction de trésorière adjointe du CPSE, poste non prévu dans les statuts mais souhaitable au regard du retour d'expérience.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

Un poste au comité directeur sera proposé à Lucie Lindner. Jean-Louis Duren est confirmé comme président de la commission plongée.

Site internet Asso Web

Les adresses mails administratives créées sur Asso Web ne sont pas très fonctionnelles, pas de possibilité de faire des groupes par exemple et peu de réactivité de la part des gestionnaires du site lorsque des questions leur sont posées.

La migration vers VP Dive est donc sérieusement envisagée d'ici à l'année prochaine.

Christian peut se rapprocher d'Arnaud, apnéiste, prêt à aider pour mettre en forme le nouveau site afin que celui-ci soit opérationnel dans les meilleurs délais avec l'ancien nom de domaine utilisé par le CPSE « epinalplongee.fr » qui est disponible sur OVH.

Un apnéiste doit s'investir sur Asso Web afin de mettre à jour les éléments et de diffuser les informations concernant l'Activité Apnée. Fabienne se porte volontaire et sera nommée Administratrice.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

- Reconduction pour 1 an du contrat avec Asso.
- Réservation du nom de domaine « epinalplongee.fr » sur OVH afin d'organiser la migration vers VP Dive (pour un coût de 4.99 € par an).

Stages à venir

- Une formation TIV est prévue les 23 et 24 Avril prochains à Nancy, Christian et Francis y participeront, Sylvie est informée de leur inscription afin d'en effectuer le règlement.

Procédures de remboursement

- Pour des raisons pratiques, Sylvie demande aux membres de CD de lui fournir un RIB pour le remboursement par virement des frais avancés, sur présentation de factures. Pour plus de clarté dans les comptes, chaque dépense fera l'objet d'un remboursement spécifique.

2 - Compte-rendu de la réunion avec Madame Seyriès

Yves et Denis se sont rendus à la Maire d'Epinal le 10 Mars afin de rencontrer Madame Seyriès adjointe au maire d'Epinal en charge, entres autres responsabilités, des associations sportives. Madame Seyriès était accompagnée de Monsieur Guibert fonctionnaire à la ville.

Un point sur les subventions a été fait, le Club a reçu 3 700 € en 2014, 3 700 € en 2015, 3 300 € en 2016, 3 300 € en 2017 et 2 300 € en 2018 et 1 950 € en 2022 (moins 15%).

Le club n'a rien perçu en 2019, 2020, 2021 aucune demande de subvention n'ayant été faite. La ville avait jusqu'en 2018 une politique de relance auprès des associations concernant les demandes de subventions, puis elle l'a abandonnée estimant que si une association ne demande pas de subvention c'est qu'elle n'en a pas besoin.

Pour l'année 2022, le montant de la subvention n'a pas été égale au montant facturé par la piscine pour la location des lignes d'eau. Pour 2022, le montant initialement prévu était de 3 600,00 € en septembre 2021 mais a été ramené à 2 400,00 €.

Madame Seyriès précise que le coût facturé au club, n'est pas le coût réel habituellement facturé aux autres associations qui est de 22,00 € de l'heure pour une ligne de 50 mètres. Le CPSE bénéficie historiquement d'un forfait qui n'est cependant pas contractualisé et qui demeure de ce fait très fragile.

3 - Foires aux Associations

Des Foires aux Associations sont traditionnellement organisées début Septembre à Epinal et aux alentours, c'est l'occasion pour le club de se faire connaître et de recruter de nouveaux adhérents.

Afin de gagner en visibilité plusieurs pistes sont étudiées : diffusion de messages gratuits sur certaines radios locales, distribution de flyers, affichage plus visible à l'entrée de la piscine, organisation de baptêmes de plongée et de séances de découverte pour l'apnée et la NAP.

Christian est chargé de réfléchir à une maquette de flyer et d'affiche pour le prochain CD.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

Le Comité décide de participer aux Foires aux Associations d'Epinal, de Golbey, de Thaon-les-Vosges et de Xertigny, ce qui suppose la participation de 16 bénévoles pour animer les stands par demi-journée. Un courrier sera envoyé aux maires de Golbey, Thaon et Xertigny pour solliciter l'autorisation de participer.

4 - Dossier d'inscription et tarification 2022-2023

Une réflexion est engagée pour les tarifs de la prochaine saison, 2022-2023. Le dossier d'inscription et la grille tarifaire doivent être prêts pour la fin du mois de juin 2022 afin de pouvoir être diffusés début septembre aux foires aux associations.

Le socle de la cotisation doit apparaître clairement et le montant décomposé en plusieurs parties : licence FFESSM, inscription club, commission, formation. Les présidents de commissions seront donc à consulter pour la tarification de leur activité.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

Le CD décide de la création et de la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à cette nouvelle grille tarifaire ainsi qu'à un nouveau dossier d'inscription. Ce groupe de travail sera piloté par Sylvie qui sera accompagnée dans cette tâche par Lydie, Fabienne, Virginie, Christian et Vincent. Les présidents de commission seront sollicités pour avis avant la validation par le CD.

Plusieurs hypothèses de travail seront prises en compte :

- possibilité d'une réduction tarifaire pour les adhérents 2022 - 2023 inscrits lors de la saison 2020 - 2021,
- mise en place d'un tarif pour des publics spécifiques (famille, étudiant, autres)
- mise en place ou non d'un tarif location de matériel et si oui pour qui,
- préciser le concept de licence passager,
- lier le tarif encadrant à une charte de l'encadrant,
- revoir le dossier d'inscription en faisant notamment apparaître le RGPD et en faisant disparaître les informations non nécessaires à la gestion des adhérents.

Cas particulier de la commission photo / vidéo

Alain, président de la commission photo / vidéo a déjà fait savoir qu'il souhaitait un supplément de 5.00 € au prix de la commission technique pour la saison 2022 – 2023. Il souhaite également un supplément de 2 € à facturer aux inscrits pour la saison en cours.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

Accord pour un supplément de 5 € pour la saison 2022 – 2023. Ce supplément sera mentionné sur le dossier d'inscription 2022 – 2023 et pris en compte lors de l'inscription au CPSE.

En revanche, la mise en place d'un supplément de 2 € pour la saison en cours n'apparaît pas souhaitable (faible enjeu financier générant une contrainte trop importante sur la comptabilité).

5 – Questions et informations diverses

Point de situation des assurances souscrites par le CPSE

Le Club a actuellement :

- Une RC obligatoire, prise en charge par la Fédération,
- Une assurance facultative pour les dirigeants depuis 2018, payée par le CPSE (127 € en janvier 2022),
- Aucune assurance pour le local plongée au titre de locataire, puisque le club n'a pas de contrat de location.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

- Maintien de la RC payée par Fédération,
- Maintien de l'assurance facultative pour les dirigeants,
- Pas de prise d'assurance pour le local.

- Denis informe le CD qu'il participera courant Mai à une formation, intitulée « ESCORTE » animée par Bernard Schittly sur la prévention et le contrôle anti-dopage lors des compétitions. Denis sera accompagné de Fabienne et de Lydie. Le coût de cette formation sera pris en charge par la Fédération, donc aucun frais à supporter pour le Club.
- Des travaux de rafraîchissement de peinture et d'embellissement du local CPSE ont été effectués par la CAE pendant la fermeture de la piscine. Yves et Christian en ont également profité pour trier les matériels et réorganiser le rangement des différents équipements.
- Denis et Lydie ont également fait un tri dans le matériel utilisé par les apnéistes, matériel entreposé dans un local exigü situé sous les escaliers. Il avait été envisagé, en liaison avec madame Lambach d'installer une étagère dans le couloir mais le projet a du être abandonné pour des raisons de sécurité. Finalement, cette étagère sera installée dans le local CPSE ce qui aura aussi pour effet bénéfique de renforcer les contacts entre plongeurs et apnéistes. Il est nécessaire de fournir des clés de ce local aux responsables de la section apnée pour que notamment il puisse y accéder à partir de la piscine.
- L'envoi du premier numéro de l'Echo du Bassin, lettre d'informations à destination des adhérents, est prévu pour début Mai.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Jeudi 12 Mai à 20h – Salle de la Baudenotte.

Le Président
Yves Lallemand

Le Vice-Président
Denis Mygardon

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

